



## Commune de Meroux-Moval

### Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 septembre 2021

Le Conseil Municipal de Meroux-Moval s'est réuni, en séance ordinaire, le mercredi 22 septembre 2021, à 20 h 00, dans la grande salle de l'espace Part'Âges (en raison de la distanciation nécessaire).

Membres présents : Emmanuel CABETE, Noémie DUBOST, Alain DUVERNOIS, Stéphane GUYOD, Christophe HENNY, Delphine JEANBLANC, Christelle KLEIN, Michel LEBEUF, Brigitte MAGNIN, Sandrine MAGRIS, Marie MINGARDO, Agnès PARROT, Jean-Marc TOCHON et Jean-Marc WULLENS

Membres excusés : Nathalie BESSE, Emmanuelle BOHL (procuration à Noémie DUBOST), Victor CABETE, Guy JACQUES et Jean-Pierre GODEAU (procuration à Stéphane GUYOD)

Jessica RICHERT et Rémi TOCHON, conseillers suppléants, sont présents.

Secrétaire de séance : Jean-Marc TOCHON

En raison de la crise sanitaire, le public n'a pas été autorisé à assister à cette réunion du conseil municipal.

Les comptes rendus des séances du 3 juin 2021 et du 8 juillet 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Les délibérations prises lors des séances des 3 juin 2021 et 8 juillet 2021 figurent dans les comptes rendus des conseils.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

#### 1) Délibérations

##### a. Avenant marché école

Une plus-value sur le lot charpente (traitement de la panne faitière du préau) est à valider par le CM. Le montant total de l'avenant se monte à 393,00 euros HT.

Quelques travaux restent à réaliser pendant les vacances de Toussaint.

**Vote à l'unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à signer cet avenant au marché.

b. Demande de subvention DSIL Energétique 2022

Au titre de la rénovation de l'éclairage public, une demande de subvention DSIL de 28 400 euros peut être demandé pour 2022 (la rénovation totale comporte 3 phases, sur trois ans, pour un montant total de 108 234,06 euros HT).

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour demander cette subvention DSIL pour la tranche 2022.

c. Tarif Club Ado et ALSH

Une proposition de nouveaux tarifs pour le Club Ado et l'ALSH figure sur le document joint à ce compte-rendu. Ces tarifs prennent en compte le QF des familles et intègre aussi la notion de fratrie, les types de sorties...

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour adopter ces nouveaux tarifs, applicables dès les vacances de Toussaint 2021.

d. Participation e-seniors

Des ateliers numériques pour les séniors seront mis en place dès cet automne dans le village, sur les années 2021 et 2022, sous forme de stages thématiques. Groupes de 6 à 8 personnes au maximum. Les pré-inscriptions laissent penser que les groupes seront complets. Une participation de 50% du coût des stages, uniquement pour les habitants du village, pourrait être prise en charge par la commune.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour une prise en charge communale du coût des stages à hauteur de 50% pour les habitants de Meroux-Moval.

e. Touramont

Le dossier se complique un peu avec le propriétaire réticent, qui serait en train de vendre sa parcelle. Des solutions sont à l'étude pour débloquer cette situation.

f. Rétrocession voirie de la rue des Combancés et de la rue de Courtèlement

Les lotissements étant terminés, ces deux rues pourraient, comme c'est l'usage, devenir communales.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour intégrer ces deux rues dans la voirie communale.

g. Espace sans tabac

Le maire propose de créer deux espaces sans tabac autour de l'école et sur l'aire de jeux derrière l'ancienne mairie déléguée. Un affichage sera mis en place.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour créer ces espaces sans tabac.

h. Dissolution du CCAS de Meroux-Moval

Le CCAS de Meroux-Moval est dissout pour être remplacé par une Commission Sociale et Solidaire (CSS). Le solde positif du CCAS retombe dans le budget communal.

**Vote à l'unanimité** des membres du conseil pour dissoudre le CCAS.

i. Recrutement Apprentissage – service animation / ALSH

On a besoin d'une personne ressource à l'ALSH pendant les vacances. Un jeune de 17 ans nous est proposé par un centre de formation pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à fin juillet 2022. Il préparera un CPJEPS en apprentissage (15 jours en formation, 15 jours dans la commune). Le coût pour la commune est de 429 euros par mois. Ce recrutement pourra peut-être/probablement de solutionner l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire.

**Vote à l'unanimité** des membres du conseil pour recruter ce jeune en apprentissage.

Le prochain CM devrait se tenir le jeudi 21 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.